

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00330**

**ACTM : CESSION D'UNE PARCELLE ZONE DU PINAY A FIRMINY**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 26 septembre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160722-D20160033010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

### **ACTM : CESSION D'UNE PARCELLE ZONE DU PINAY A FIRMINY**

La société SMIP HOLDING située à Firminy, héberge 3 filiales pour un total de 13 salariés pour un CA global de 2,4 M€ en 2015 :

- la société ACTM est spécialisée dans la chaudronnerie, la métallerie et la tuyauterie industrielle, compte 10 salariés pour un CA de 2,2 M€ en 2015,
- la société AIMB est spécialisée dans l'isolation et la pose de bardage, compte 2 salariés pour un CA de 200 K€,
- la société APDP est spécialisée dans le pliage, la découpe et le poinçonnage des structures métallique, compte 1 salarié pour un CA de 500 K€ en 2015.

Les filiales connaissent une croissance à deux chiffres depuis 2009. Le dirigeant, Monsieur SEGURA souhaite développer une nouvelle unité de production et développer une activité complémentaire de traitement de surface / peinture industrielle en poudre. Cette activité était sous-traitée en Haute-Loire jusqu'à présent. A ce titre, Monsieur Segura a créé la société AGPI en 2016. Cette société est également une filiale de SMIP HOLDING.

Monsieur SEGURA, dirigeant de la société, souhaite acheter la parcelle n°3 sur la Zone du Pinay 2 à Firminy.

L'achat de cette parcelle doit permettre à Monsieur SEGURA de développer l'activité de sa société grâce à un investissement de 1 M€ (500 K€ pour le bâtiment et 500K€ de matériels). L'unité de production sera composée d'un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> d'activités industrielles et de 210 m<sup>2</sup> de bureaux. Une extension de 500 m<sup>2</sup> sera envisageable dans le futur. L'objectif fixé est d'atteindre un CA de 1,5 M€ la première année et la création de 3 emplois à temps plein au départ, puis une création d'emploi par an.

Le terrain objet de la présente vente est identifié au cadastre sous la section BE n° 143 pour une surface de 4 162 m<sup>2</sup> et sous la section BH n° 125 pour une surface de 216 m<sup>2</sup>, soit une surface totale de 4 378 m<sup>2</sup> dont 3 635 m<sup>2</sup> de surface utile.

Sa cession se réalisera au profit de la société civile immobilière MS PINAY II, dont Monsieur SEGURA est gérant-associé avec la société SMIP HOLDING.

La cession est envisagée au prix HT de 100 162,50 euros se décomposant comme suit et conforme à l'avis de France Domaine du 20 mai 2016 :

|                 | Surface en m <sup>2</sup> | Prix € HT m <sup>2</sup> | Prix total HT   |
|-----------------|---------------------------|--------------------------|-----------------|
| Surface utile   | 3 635 m <sup>2</sup>      | 25,00                    | 90 875,00 euros |
| Surface talutée | 743 m <sup>2</sup>        | 12,50                    | 9 287,50 euros  |

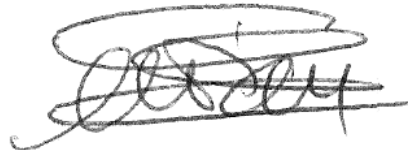
Au prix de vente total indiqué ci-dessus, sera appliqué en sus la TVA calculée sur la marge au taux en vigueur au jour de la réalisation de la présente vente.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la vente de la parcelle n°3 sur la Zone du Pinay 2 à Firminy au profit de la société civile immobilière MS PINAY II ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société MS PINAY II ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent une demande d'autorisation d'urbanisme pour la réalisation de son projet,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de vente ou toutes pièces découlant de la présente délibération nécessaires à la transaction à intervenir en l'étude de Maître PAILHES, notaire à Firminy, en double minute avec Me GEYSSANT, notaire de l'acquéreur, dont l'étude se situe à Balbigny,**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte 7015 destination PINAY du budget annexe des Zones Industrielles.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU